

# Conférence de presse de M. François Mitterrand, Président de la République, notamment sur les relations Est-Ouest, la coopération nucléaire franco - indienne, le Proche-Orient, à New-Delhi, lundi 29 novembre 1982.

LE PRESIDENT.- C'est pour moi un rendez-vous habituel avec la presse de bon nombre de pays. C'est la première fois que je m'adresse ainsi directement à la presse de l'Inde. Je prie donc les journalistes qui ont bien voulu venir ce soir d'agréer à la fois mes remerciements et mon amical salut. Nous sommes là pour parler des choses qui vous intéressent. Je me dispenserai d'un exposé préliminaire. Vous savez que je suis en Inde depuis trois jours, que j'y resterai un quatrième jour, demain, dans l'Inde occidentale et pendant ces trois premiers jours, j'ai pu visiter quelques-uns des hauts lieux, des chefs-d'oeuvre de votre pays. J'ai dit quelques-uns, bien peu par-rapport à la richesse extrême de votre pays, assez en tout cas pour me convaincre que c'est un des plus beaux endroits du monde. J'ai eu des conversations politiques avec le président de la République, avec le premier ministre, avec diverses personnalités tandis que les ministres français qui m'ont accompagné, mes collaborateurs, s'entretenaient de leur côté avec leurs homologues. Nous avons parlé de la politique générale et nous avons parlé de nos relations bilatérales. Si vous le voulez bien, c'est autour de ces thèmes que vous pouvez maintenant me poser des questions et je vous écoute.

- QUESTION.- (sur la nature des entretiens avec le Premier ministre).

- LE PRESIDENT.- Monsieur, c'est vrai, j'en sais un peu plus que vous, en tout cas, jusqu'ici. Et j'essayerai de vous faire partager ma science récente au maximum. C'est-à-dire de vous informer. Je peux vous répondre tout de suite oui, nous avons parlé avec Mme Gandhi des grands intérêts dans le monde, des graves questions qui se posent à nous et donc nous avons parlé de la course aux armements, nous avons parlé de l'Afghanistan, nous avons parlé du Cambodge, et nous avons parlé du Proche-Orient et de la résolution déposée par l'Egypte et la France aux Nations unies. Je vous confirme donc qu'il a été question de chacun de ces points.

QUESTION.- Plus précisément, monsieur le Président, est-ce que vos conversations avec Mme Gandhi vous donnent l'impression d'une évolution prochaine en Afghanistan et quelle serait cette évolution ?

- LE PRESIDENT.- Ni l'Inde, ni la France n'ont des solutions toutes faites. Ils ne figurent pas parmi les antagonistes même si ce problème de l'Afghanistan est un souci permanent pour les responsables que nous sommes. Vous connaissez mes positions, je ne suis pas habilité à exposer ici celles de Mme Gandhi. Elle le fera elle-même. Il est certain que tout peuple ayant le droit de disposer de lui-même, le peuple Afghan ne peut pas disposer de lui aujourd'hui. Toute occupation étrangère, et particulièrement militaire, est à mes yeux répréhensible. Etant donnée la nature des intérêts en jeu, antagonistes, la situation de l'Afghanistan - pays en voie de développement, musulman, situé comme il l'est, avec les voisins que vous savez, Pakistan, Iran, la Chine, l'Union soviétique - il est évident que tous les plus grands intérêts s'y trouvent mêlés et que l'on ne sortira de ce guêpier que par le retour à l'autodétermination du peuple afghan. Sans doute, il y aura définition d'une neutralisation de cette zone. Mais il ne m'appartient pas d'aller plus loin dans la définition de la paix future. Ce sont des indications qui sont celles de la thèse française. Je

ne suis pas habilité à m'exprimer au nom du premier ministre de l'Inde.

- QUESTION.- A votre avis, qu'est-ce qui doit venir en premier ? Le retrait des troupes soviétiques d'Afghanistan, ou l'arrêt de l'aide donnée aux rebelles ?

- LE PRESIDENT.- Dans ce genre de choses, il faut une certaine concomitance. Ne parlons pas du droit qui est bafoué dans cette affaire. Parlons des faits. On ne peut attendre des puissances en cause qu'elles donnent trop de gages dès le point de départ. Il faut donc des démarches concomitantes. Il se trouve que le secrétaire général des Nations unies `Perez de Cuellar ` ONU ` est un homme qui connaît très bien ces problèmes, puisque c'est lui, qui, en tant que secrétaire général adjoint, a effectué une mission d'enquête - rappelez-vous, de bons offices éventuels - il y a quelques années. J'ai eu personnellement l'occasion de lui parler, et j'ai tout à fait confiance dans sa capacité de négociation face à une situation qui apparemment, est inextricable, qui bien entendu ne l'est pas plus que les affaires des sociétés d'aujourd'hui et d'hier.\

QUESTION.- Monsieur le Président, on a dit ici que la France aurait sondé un certain nombre de pays non alignés, dont l'Inde, pour obtenir un statut d'observateur pour le sommet de non alignés `à New-Delhi`. Qu'en est-il exactement ?

- LE PRESIDENT.- Je ne peux pas du tout vous le confirmer. Nous ne sommes pas un pays non aligné. Nous faisons partie d'une alliance, d'une alliance militaire même, certes défensive, mais enfin alliance militaire quand même. Cela est dû à la situation particulière de la France, à son histoire, au problème de sa sécurité. Dans une situation idéale, imaginaire, on pourrait naturellement se trouver dans une autre situation. Donc nous n'avons pas du tout la vanité de nous poser en pays non aligné. Nous sommes un pays qui tient à son indépendance nationale et qui a préservé par chance son autonomie de décision y compris dans-le-cadre de son alliance. C'est déjà beaucoup. Et d'autre part, cette alliance, il faut savoir, on a tendance à l'oublier en Europe, qu'elle est limitée, quant à son contenu et quant à son aire géographique. Ce qui veut dire que la France n'a que les obligations qu'elle a souscrites, et pas les autres. Il ne peut pas y avoir d'extension indéfinie des traités qui lient la France à ses alliés. C'est ce qui explique que la France dans beaucoup de démarches, y compris celles qui intéressent à nos yeux le plus l'Inde, c'est-à-dire l'attitude d'un pays industrialisé à l'égard des pays dits du tiers monde, la France a une démarche originale et un peu solitaire. Et dans ce sens, elle n'est pas alignée du tout. Mais dans la définition exacte du terme, j'ai précisé dès le début de ma réponse que la France est membre de l'Alliance atlantique et que cela suppose un statut différent des pays qui participeront à la 9ème réunion des pays non alignés à Delhi au mois de mars prochain.\

QUESTION.- On a dit que vous avez déclaré, dans une interview au Monde `26 novembre 1982`, que l'Occident regretterait un jour son attitude envers l'Inde et que, avec le changement de direction à Moscou, il n'y aurait peut-être pas d'initiative en Pologne, mais peut-être en Afghanistan. Et on dit que vous avez fait référence aux récentes rencontres entre M. Andropov et les dirigeants Chinois, Indiens et Pakistanais. Avez-vous des commentaires à faire à ce sujet ?

- LE PRESIDENT.- A vrai dire, je ne connais pas par coeur mes déclarations écrites de l'autre semaine, mais je sais exactement la pensée qui les animait. Ce que je disais, c'est que les Européens avaient mésestimé (c'est le verbe exact que j'ai employé) l'Asie. Ils le regretteront un jour. Un certain nombre d'initiatives, à mon avis malheureuses, d'attitudes ou d'indifférence, font que l'Asie n'est pas apparue suffisamment au premier rang des préoccupations des grands pays d'Europe et même d'Occident, c'est-à-dire des Etats-Unis d'Amérique. Voilà ce que j'en pense. Quant au reste, il ne s'agit que de supputations. Je me suis mis dans l'idée que l'affaire de l'Afghanistan était un poison dans le corps soviétique. C'est mon idée, c'est une hypothèse qui peut très bien être faite. Mais cette affaire de l'Afghanistan, qui a éloigné l'Union soviétique des pays alignés, des pays musulmans, des pays du tiers monde - c'est la première rupture de ce type depuis Lénine - et qui, militairement, ne se déroule pas comme sans doute l'imaginaient les initiateurs de cette opération, est un embarras pour l'URSS. Au moment où se déroule une succession, un changement de pouvoir en Union soviétique, - dans le même système certes, mais enfin tout de même les hommes, ça compte - on peut imaginer que lorsqu'il s'agit de faire un bilan et de répartir du bon pied, on cherche à se défaire, en tenant compte des intérêts

principaux de la puissance en question, je veux dire de l'Union soviétique, on cherche, je le crois du moins, à aménager la situation, à trouver une issue. C'est une supputation. Ce n'est pas l'analyse d'un fait que j'ignore. Je n'ai pas visité la conscience de M. Andropov et je n'ai pas reçu de confidences. Donc en tant que responsable politique, je fais des hypothèses, je réfléchis, je fais comme vous quoi, mais je n'en sais pas davantage. Cela ne vous arrive jamais de faire des hypothèses, mesdames et messieurs, lorsque vous parlez de la politique des autres ? Ca m'arrive aussi. Par exemple, madame, tout à l'heure, sur le non alignement, n'est-ce pas ?\

QUESTION.- Monsieur le Président, vous avez parlé à plusieurs reprises, récemment, de la nécessité d'une réforme monétaire, spécialement à la lumière de la crise grave à laquelle doivent faire face les nations en voie de développement. Pouvez-vous nous confirmer vos idées à ce sujet ?

- LE PRESIDENT.- Il faut se souvenir qu'il a existé un système monétaire pendant un quart de siècle. Jusqu'en 1971, au lendemain de la guerre. C'était le système de Bretton Woods. Cet accord avait été bâti entre puissances inspirées par l'économie libérale. Elles avaient pourtant accepté des règles communes. On ne peut donc pas opposer le fait qu'il y ait une dominante libérale à l'Ouest et le fait qu'il y puisse exister un système monétaire. Souvent l'argument m'est opposé. D'autre part, il existe un système monétaire européen. J'ai préconisé l'organisation d'un système monétaire international `SMI` autour du dollar, de l'écu européen et du yen, m'exprimant au nom de la partie du monde dans laquelle j'exerce mon action avec mes partenaires habituels.

- J'ajoute que la situation de la France et des pays appartenant au SME est particulière puisqu'elle est liée, c'est bien normal d'ailleurs, à des règles précises qui limitent les variations - qu'on appelle les fluctuations - d'un côté tandis que de l'autre le dollar ne connaît aucune loi. Il y a là, dans le monde occidental, une contradiction dommageable. D'ailleurs tous les pays, y compris celui-là, où nous sommes, souffrent et ont souffert des variations du dollar. Je crois qu'un système monétaire international serait le bienvenu, pour mettre un peu d'ordre dans nos affaires, éviter qu'une seule monnaie ne domine l'économie mondiale, enfin, les deux tiers du monde, en tout cas, sinon plus. Ce serait une bonne chose. On ne peut pas laisser l'économie aller à l'aventure, comme c'est le cas aujourd'hui. Voilà ce que j'ai voulu dire.\

QUESTION.- Je voudrais poser une question sur les -rapports bilatéraux entre la France et l'Inde. Comment faire la différence entre un accord commercial, ce qui est très important entre deux pays comme la France et l'Inde, et un contrat de coopération durable, avec transfert de technologie, que ce soit dans le domaine aéronautique, des télécommunications ou bien du nucléaire.

- LE PRESIDENT.- Quelle distinction existe-t-il entre un accord commercial et un accord de coopération ? Mais c'est un accord de coopération commerciale. C'est un accord de coopération, c'est-à-dire, il y des accords de coopération dans le domaine culturel, par exemple, dans le domaine purement scientifique. La coopération a pris, en raison de la politique de la France, depuis la fin de l'ère coloniale, une coloration particulière. Le terme coopération s'applique généralement aux relations de la France et des pays d'Afrique, Madagascar et quelques autres qui ont été autrefois membres soit de la communauté franco - africaine soit tout simplement de l'ancien empire colonial. La preuve c'est que depuis longtemps existe un organisme ministériel spécialisé pour ces choses. Tout ce qui correspond à l'ancien impérialisme ou à l'expansionnisme a été balayé. C'est une bonne chose, et les relations entre la France et les Etats dont je vous parle sont des relations d'égalité et de respect mutuel, qui sont d'ailleurs de très bonnes relations.

- Le terme coopération n'est généralement pas employé - bien que, grammaticalement il serait tout à fait adapté - dans le type d'accord que nous avons avec les autres pays, et qui ont une toute autre histoire.

- Mais enfin, c'est un coopération commerciale entre l'Inde et la France qui a pris un volume réel au-cours de ces derniers mois, et spécialement au-cours de ces derniers jours.

- Je crois que l'ensemble des accords déjà acquis, et ceux qui sont en discussion - compte tenu des procédures toujours un peu lentes de nos deux pays - font que le champ ouvert est vaste et l'on peut attendre de cette coopération commerciale, qui s'ajoutera à la coopération culturelle et

On peut attendre de cette coopération commerciale, qui s'ajoutera à la coopération culturelle et à bien d'autres choses, des effets bénéfiques pour nos économies. Vous savez qu'il en est ainsi pour les télécommunications par exemple, pour l'aéronautique. Cela entraîne des transferts de technologie, ce qui veut dire que des usines montées en Inde, sous l'autorité de l'Inde, avec des travailleurs indiens, la France, se trouvant à l'origine de cette technologie, peut assurer la suite que toute technologie suppose. C'est un type d'accord audacieux, mais qui me paraît tout à fait souhaitable, pour que les pays en cause en tirent profit ensemble. Alors, on se dirige dans ce sens, mais je ne veux pas préjuger des accords lorsqu'ils ne sont pas encore signés. C'est la direction que nous avons prise. C'est tout ce que je peux vous dire à l'instant.

QUESTION.- Monsieur le Président, dans quelle mesure êtes-vous satisfait du résultat des conversations de Genève `GATT` qui se sont terminées aujourd'hui ?

- LE PRESIDENT.- Je n'ai pas les derniers échos sur cette conférence difficile. J'ai l'impression qu'il y a lieu d'être satisfait devant la solidarité des pays européens `CEE` qui ont su faire passer leur intérêt commun avant leurs divisions et leur concurrence traditionnelle. J'ai l'impression qu'un certain front de résistance commerciale s'est créé, pour résister à la domination de plus puissant que nous, je veux dire plus puissant que chacun de nos pays d'Europe, l'Europe de l'Ouest, car il ne faut pas oublier que la Communauté européenne représente la première puissance commerciale du monde. Elle n'utilise pas toujours très bien cet atout, mais cela a été une réalité, ça reste une virtualité. L'Europe dont je vous parle représente la première puissance commerciale du monde. Dans cette affaire, il semble, mais j'attends d'avoir plus d'informations pour en juger, lorsque que je serai de retour dans mon pays, que l'Europe ait fait la preuve de son existence.

QUESTION.- Votre Excellence, devant le Parlement, vous avez parlé de la nécessité du concept de "sécurité collective" tout en soutenant le "non alignement". Pouvez-vous nous en parler davantage, particulièrement en ce qui concerne la garantie de sécurité des nations qui ne possèdent pas l'arme nucléaire, qui sont dominées par l'arme nucléaire, et pensez-vous que la sécurité peut être augmentée en accordant des facilités nucléaires pour ces pays ?

- LE PRESIDENT.- Je vais d'abord vous parler de la France, de ce qui était l'un des thèmes de mon discours au Parlement indien. La France, doit assurer sa sécurité dans un monde qui n'est pas un monde idéal, où des -rapports de forces existent. Elle voisine en fait deux très grandes puissances `Etats-Unis - URSS`, qui possèdent un armement atomique capable de les détruire l'une et l'autre sept à huit fois et par voie de conséquence qui les mettent en mesure de détruire qui que ce soit dans le monde. La France est obligée de considérer ce fait. Si le désarmement allait (il n'en est pas question pour l'instant, on ne discute à Genève que de limitations au surarmement et que des opérations de contrôle éventuel), jusqu'à supprimer toute menace pour les pays comme le mien, bien entendu, nous emboiterions le pas à mais telle n'est pas la situation.

- Pour assurer notre sécurité, nous avons deux éléments principaux, nous Français, nous avons notre propre force nucléaire, et la décision autonome à l'égard de cette force et deuxièmement nous appartenons à l'Alliance atlantique dont j'ai parlé tout à l'heure. Il est entendu que cette sécurité repose depuis déjà de longues années sur la possession de l'arme nucléaire et sur le rôle que la France joue dans ce domaine. Ce n'est pas en soi désirable. Les formations politiques auxquelles j'ai appartenu n'ont pas souhaité cette situation. Moi-même, comme homme politique, avant d'être chef de l'Etat, je me suis souvent exprimé sur ce point, mais les choses étant ce qu'elles sont, la défense de la France repose sur la détention de l'arme atomique.

- Nul ne prêterait à la France, nul ne prête à la France des intentions offensives. Nul ne supposerait qu'elle prendrait le risque, qui serait d'ailleurs péril mortel, de chercher noise à qui que ce soit par le moyen atomique mais c'est une sécurité parce que nous disposons d'une force de dissuasion, d'une stratégie de dissuasion. Nous sommes en mesure de provoquer assez de dommages à l'agresseur éventuel pour que cet agresseur ne nous attaque pas voilà notre raisonnement, raisonnement mis en pratique, qui fait aujourd'hui que la France est un des rares pays du monde à disposer de l'armement atomique.

` Suite réponse sur la sécurité collective `

- Se pose le problème, que vous avez indiqué, de la contagion. C'est vrai que, si les armements nucléaires se multiplient sur la surface de la terre, se multiplieront en même temps les risques de la voir un jour ou l'autre exploser, c'est un très grave problème. En même temps, je pense à l'Inde, par exemple qui a procédé à une explosion nucléaire par ses propres moyens, sans que la France y soit pour rien. Quel raisonnement tenir ? Un pays de sept cents à huit cents millions d'habitants..., le fait que l'Inde soit elle-même passée de son propre chef dans le rang des pays détenteurs des moyens nucléaires, crée une situation particulière. C'est dans ce sens que l'Inde et les Etats-Unis d'Amérique avaient signé un contrat en 1963, contrat qui était passé par un accord complémentaire, en 1971, de l'Agence internationale de l'énergie atomique `AIEA`. La France, à la suite d'un accord avec les Etats-Unis, avec l'Inde, s'est substituée aux Etats-Unis d'Amérique dans les conditions de ce traité. C'est-à-dire que d'ici à 1993, il y a toute une série de conversations et de contrôles, et au lendemain de 1993, la France et l'Inde, en tout cas, je veux dire, d'ici là, débattront de tout ce qui leur paraîtra utile.

- J'ajoute que l'Inde s'est engagée, c'est tout à fait conforme à sa théorie, à son tempérament, aussi à son idéal, à se servir de ces moyens qu'à des fins pacifiques, à des fins qui résultent de l'accord de 1963. Toutes ces données font que la France et l'Inde ont jugé bon de contracter comme elles l'ont fait ces derniers jours.\

QUESTION.- Monsieur le Président, en ce qui concerne la course aux armements, nous sommes toujours perplexes. Voyez-vous, les Soviétiques et les Américains prétendent que ce sont les autres qui ont plus d'armes et qu'ils sont obligés d'en produire de nouvelles. En tant que membre de l'Alliance atlantique, quelle est votre opinion ? Qui devrait prendre l'initiative de réduire ses armements, l'Union soviétique, ou les Etats-Unis ?

- LE PRESIDENT.- C'est une controverse très importante comme tout ce qui touche d'ailleurs à l'armement nucléaire. J'ai parlé de l'Inde tout à l'heure. C'est vrai que l'Inde a procédé à une explosion nucléaire, comme nous-mêmes avons procédé à des explosions nucléaires - je n'ai pas lieu de douter de la bonne foi de l'Inde, pays inspiré par une haute conception de la vie internationale - pour un usage pacifique et non pas pour une bombe à faire exploser.

- Il est vrai qu'un pays comme la France, faut-il que je le répète, ne peut avoir qu'une attitude défensive. Alors parlons des deux plus grands, c'est-à-dire de l'Union soviétique et des Etats-Unis d'Amérique, comme vous m'y invitez. Question de savoir lequel des deux a la supériorité stratégique, je n'en sais rien, puisqu'ils disent le contraire chacun de l'autre. J'ai tout lieu de penser que les Etats-Unis d'Amérique disposent de grands moyens qui ne sont pas à la merci d'une agression et vice-versa, puisqu'ils ont, je le disais tout à l'heure, la possibilité de se détruire plusieurs fois, on se demande d'ailleurs pourquoi plusieurs fois.

- Alors moi, j'examine davantage, pour répondre à votre question - qui pose celle des Pershing 2 et des SS 20, sans parler des missiles de croisière -, je m'intéresse à l'Europe, ou au continent européen, où la France se trouve. Permettez-moi de vous le rappeler. Et, je constate qu'alors en Europe, le déséquilibre des forces est réel, au bénéfice de l'Union soviétique. C'est par une série de barreaux dans l'échelle du perroquet : l'armement conventionnel soviétique est de loin très supérieur à tout autre : dès lors avec des chars et des avions, l'infanterie, l'artillerie, l'Union soviétique disposerait du moyen, si elle en avait l'intention (je ne la lui prête pas, mais il faut se prémunir contre toute situation possible) pourrait, en effet, largement dominer l'Europe.\

` Suite réponse sur l'armement des Etats-Unis et de l'Union soviétique `

- Alors devant cette situation, c'est vrai que les Américains ont installé en Europe des éléments, dits "avancés" de leurs forces stratégiques (étant entendu que cette distinction sémantique entre l'armement stratégique et l'armement tactique, c'est un peu une fiction, puisqu'en fait cette distinction n'est que géographique). L'armement stratégique c'est celui qui peut traverser l'Atlantique, et l'armement tactique c'est celui qui ne traverse pas. Mais pour nous, Français qui sommes en Europe, par-rapport à l'Union soviétique, l'armement tactique a les mêmes effets que l'armement stratégique, pour les Russes. Si les Etats-unis d'Amérique installent les Pershing 2 `fusées` l'armement tactique Pershing 2 aura une puissance comparable sur les centres vitaux soviétiques en Europe aux effets d'un armement stratégique. Donc, je me refuse, moi, à établir

cette distinction.

- Pour répondre à la supériorité de l'armement conventionnel soviétique, les Américains ont donc avancé sur le sol européen un certain nombre de leurs forces tactiques `Pershing 1`. Les forces stratégiques américaines et russes s'équilibrent sur-le-plan du temps qu'il faut pour atteindre l'autre, on va dire environ 25 minutes pour traverser l'Atlantique & elles ne s'équilibreraient plus dès lors que les forces ayant la capacité stratégique, seraient stationnées sur le sol de l'Europe et pourraient atteindre, par exemple, l'Union soviétique en six minutes ou sept minutes. Le rapport temps se verrait donc profondément transformé.

` Suite réponse sur l'armement des Etats-Unis et de l'Union soviétique `

- Mais continuons le raisonnement : Supériorité conventionnelle soviétique. Des pays européens, ainsi ceux proches de l'Alliance s'en inquiètent. Les Américains aussi installent des éléments avancés, nucléaires, tactiques, prennent l'avantage, dominant trop largement l'armée conventionnelle. La Russie s'en inquiète et elle transforme ses anciens SS 4 ou 5 en SS 20 `missiles`, armes perfectionnées, qui au nombre de 150 seraient en mesure de détruire toutes les installations militaires de l'Europe occidentale, du Nord de la Norvège au Sud de l'Italie. 150 suffiraient, or ils en sont je crois à plus de 300. On s'inquiète, on se dit, "pourquoi l'Union soviétique a-t-elle des armements si puissants sur le sol de l'Europe". Lesquels armements ne peuvent atteindre que les pays d'Europe. Nous sommes un des ces pays d'Europe, nous disons aux Russes : diminuez votre potentiel militaire, éloignez-le ou bien acceptez qu'il soit contrôlé. Les Etats-Unis d'Amérique disent : on va faire autre chose, ils annoncent que si l'on ne retourne pas, à ce que M. Reagan a appelé le point zéro, seront installées les fameuses Pershing 2 `fusées` qui, comme je le disais tout à l'heure, pourraient atteindre Moscou par exemple en six ou sept minutes, c'est-à-dire beaucoup plus rapidement que les forces stratégiques soviétiques ne pourraient atteindre New York.

- D'où les Russes disent, et ils n'ont pas tort : nouveau déséquilibre en leur faveur, oubliant que s'ils n'étaient pas installés, il pourrait y avoir un déséquilibre en leur faveur. C'est donc, je le répète, le barreau de l'échelle des perroquets. Il n'y a pas de raison que ça s'arrête comme ça.

- Si, il y a une raison : le bon sens, la sagesse, le coût de ces dépenses, le coût matériel et éventuellement le coût en vies humaines. Et puis on sait bien que dans plusieurs de ces pays, réceptacles du déploiement, il y a des mouvements d'opinion. C'est le cas de l'Allemagne fédérale, de la Hollande, du Danemark.

Voilà les données de ce débat, la France, elle, suit cette affaire de près. Elle ne participe pas aux négociations de Genève, elle se refuse d'ailleurs à voir sa propre armée nucléaire prise en compte par les négociations américano - soviétiques, par un raisonnement que vous comprendrez bien : ce n'est pas que nous refusons le désarmement, mais cette discussion tombe sous la rubrique que j'avais abordée pour commencer mon explication.

- Même s'ils cessent de surarmer, les Etats-Unis d'Amérique et l'Union soviétique disposeront d'une force colossale. Ils auront une marge immense de sécurité. Nous, ce que nous désarmerions, nous, Français, sur-le-plan de notre arme nucléaire ferait disparaître notre sécurité. Nous n'avons pas de marge et nous n'entendons pas nous exposer à une agression, contre laquelle nous ne pourrions rien. C'est un problème de sécurité, d'indépendance nationale, de survie. Alors vous me demandez mon jugement, où est la vérité ? Moi, je la cherche aussi, je ne suis pas un expert, je dis : il faut que les meilleurs experts des deux côtés, américain et russe, discutent sérieusement à Genève.

- Parce que le point moyen ne peut pas être le gel soviétique annoncé par M. Brejnev, qui supposerait qu'on n'installerait pas davantage de SS 20, comme déjà il y en a deux fois plus qu'il n'en faut par-rapport à la sécurité européenne. Cela ne veut pas dire grand chose. Ensuite, elles pourraient être retirées à quelque distance. Vous savez, les moyens de transport sont rapides, et la portée des fusées s'allonge à tout moment, il faudrait vraiment que cela soit discuté sérieusement, et que cela soit contrôlé. D'autre part, cela peut ne pas être le point zéro indiqué par M. Reagan, dans la mesure où ce point zéro pourrait laisser entendre que les Russes renonceraient à l'ensemble de leurs SS 20, c'est-à-dire, de leur armement tactique moderne, tandis que les éléments avancés tactiques nucléaires occidentaux resteraient en place. Il y a un

tantis que les éléments avancés tactiques nucléaires occidentaux resteraient en place. Il y a un point moyen que la sagesse des négociateurs trouvera, j'imagine. On ne pense pas que l'un des deux négociateurs puisse imposer entièrement.

- Voilà ce que je pense de cette affaire, et je ne suis pas en mesure de vous dire exactement où se trouve la ligne à partir de laquelle le déséquilibre commence.\

QUESTION.- A propos de l'accord sur Tarapur `centrale nucléaire` : l'Inde a-t-elle le droit d'utiliser le combustible irradié qui s'est accumulé à Tarapur, ou peut-elle le conserver jusqu'après 1993 et l'utiliser de la façon qui lui conviendra ?

- LE PRESIDENT.- Nous n'avons dans notre substitution, rien modifié à l'accord indo - américain de 1963. Rien non plus à l'accord complémentaire de 1971 passé avec l'Agence internationale de l'énergie atomique `AIEA`, voilà le point. La France est tenue par un certain nombre d'obligations internationales en particulier les directives de Londres de 1978. Celles-ci sont satisfaites jusqu'en 1993 et l'Inde en effet a tenu à garder son indépendance de décision pour au-delà et la France s'est simplement mise en situation par-rapport à l'Inde d'une consultation mutuelle, le cas échéant permanente, pour décider des engagements ultérieurs convenables.

- J'ajoute, et cet élément est déterminant, que l'Inde qui est un grand pays auquel je crois, s'est engagée à utiliser les produits livrés en les faisant servir à de seules fins pacifiques. C'est donc un engagement de principe tout à fait clair. Dans ces conditions, la France a signé cet accord.\

QUESTION.- Monsieur le Président, vous avez évoqué cet après-midi au Parlement la mémoire de Gandhi qui, avez-vous rappelé a donné ses lettres de noblesses à la résistance passive et à la non violence. En même temps, dans votre discours, vous nous avez fait part de votre impression après vos multiples voyages et vous avez déclaré : "je sais que les peuples du monde se satisferont de moins en moins de ce qui est". N'y a-t-il pas là une contradiction et n'avez-vous pas en fait rendu un hommage au message de Gandhi ?

- LE PRESIDENT.- Il me semble que oui, mais où est la contradiction ? Dans le fait que la France arme ? La France vit dans un monde où elle doit assurer sa survie. C'est là où vous voyez la contradiction. Oui cette contradiction peut être, je l'interprète alors là ... puisque vous me faites non.

- QUESTION.- Non. Non, vous avez dit : "je sais que les peuples du monde se satisferont de moins en moins de ce qui est". Cette attitude-là peut-elle aboutir par la non violence ?

- LE PRESIDENT.- Je rends hommage à l'extraordinaire exemple et à la pensée du Mahatma Gandhi, qui a fait ses preuves, en Inde en tout cas, même si tous les éléments de violence n'ont pas été dominés. Il en a lui-même été victime. Mais cette morale de Gandhi n'est pas encore pratiquée par la société humaine. Je considère comme souhaitable que la pensée de Gandhi devienne la loi de tous. Je suis prêt à y souscrire. Faute que les plus puissants n'aient pas franchi ce pas, me contraint à considérer que mes devoirs au regard de mon pays m'obligent à m'armer et je n'incite pas, puisque c'est votre vraie question, les autres pays à susciter partout des révolutions sanglantes.

- Je dis simplement que, lorsqu'ils se trouvent affrontés à la domination, ou à l'exploitation, il leur est difficile de faire autrement, et que je comprends souvent leur engagement, même si je le déplore. La question se pose particulièrement en Amérique centrale où lorsque des peuples se trouvent soumis à l'exploitation d'une oligarchie d'une part et d'autre part aux effets de l'impérialisme, ces peuples ont envie de vivre, de s'affirmer. Ils se sont pas encore sans doute suffisamment sensibles à l'enseignement du Mahatma, mais ils ont simplement le réflexe des pays qui veulent vivre libres.

- Il y a une contradiction profonde entre la pensée et l'action. Il faut en réduire le plus les bords, la civilisation c'est cela, c'est d'avancer avec résolution mais aussi avec prudence pour que peu à peu le principe triomphe & sans considérer dès le point de départ, ce qui serait de l'angélisme, que le principe a triomphé.\

QUESTION.- Monsieur le Président, vous avez eu des entretiens avec le président Moubarak sur la question palestinienne, vous avez eu une longue conversation avec Mme Gandhi sur le même sujet. Le président Moubarak arrive ici demain et on parle beaucoup d'une proposition franco - indo - égyptienne pour trouver une solution à ce problème. Qu'avez-vous à dire à ce sujet ?

- LE PRÉSIDENT.- Je crois que c'est une vue trop hâtive. Nous n'avons pas décidé avec M. Moubarak d'établir un accord à trois dans l'ignorance de ce que ferait ce troisième partenaire. Nous avons simplement rappelé qu'il existait une proposition franco - égyptienne. Libre à quiconque de soutenir cette résolution ou de la rejoindre mais nous n'avons à aucun moment décidé pour autrui, ni envisagé une stratégie diplomatique d'envergure qui ferait de cet accord à deux un accord à trois. Donc la coïncidence de nos voyages dont m'avait entretenu M. le président Moubarak et aussi la conformité ou l'harmonie de nos thèses qui, je le crois, ne sont pas éloignées des thèses du gouvernement Indien, tout cela crée une situation sur laquelle nous nous rencontrons. De là à faire un pacte à trois pour le Proche-Orient, c'est unemarche qui n'est pas franchie. Si cela arrive, je ne m'en plaindrai pas, mais ce n'est pas à l'ordre du jour.\

QUESTION.- Monsieur le Président, est-ce que la France serait en mesure de fournir du combustible pour le surgénérateur pour lequel nous coopérons depuis longtemps et dans lequel les Américains ne sont pas impliqués ?

- LE PRÉSIDENT.- Nous avons connaissance de nos moyens et nous ne sommes pas engagés dans une concurrence sauvage avec les Etats-Unis d'Amérique. Non, il ne faut pas poser le problème comme ça. Ce que je vous ai dit de cet accord se suffit à soi-même, je n'ai rien à ajouter. Nous nous sommes entendus sur quelque chose de précis, d'ailleurs en accord avec les Etats-Unis d'Amérique. Il n'y a pas là de dissentiment particulier à soulever.

- QUESTION.- Monsieur le Président, ceci n'a rien à voir avec les Etats-Unis. Seriez-vous en mesure de fournir du combustible pour le surgénérateur ?

- LE PRÉSIDENT.- Mais les Etats-Unis n'y sont pour rien sauf que cela a été délibéré avec eux. C'est-à-dire que cette substitution ne s'est pas faite d'une façon sauvage. La France se substituant par une manoeuvre diplomatique aux Etats-Unis d'Amérique pour contracter avec l'Inde. Non, les Etats-Unis se sont retirés en raison de leur loi interne et il a été demandé à la France de se substituer, cela s'est fait donc harmonieusement. Maintenant vous me posez les questions sur le surgénérateur d'une façon prématurée, je vous répondrai à mon prochain voyage.\

QUESTION.- Monsieur le Président, êtes-vous satisfait que la France vende des Mirages `avons` à l'Inde et la fourniture de l'uranium par la France est-elle liée de quelque façon que ce soit à la poursuite des achats d'armement pour ce pays ?

- LE PRÉSIDENT.- Non, ça n'a jamais été lié. De toutes façons, ce contrat sur les Mirages nous intéresse. Quelle qu'eût été l'issue donnée à la discussion nucléaire, l'accord sur les Mirages nous aurait paru utile à la France. Donc, les choses n'ont pas été liées. J'ajoute que ne parlons pas de l'accord sur les Mirages, parlons de l'accord sur les 100 ou les 110 restants. C'est encore en discussion tandis que l'accord nucléaire est déjà conclu.

- QUESTION.- Monsieur le Président précisément au sujet de ce contrat concernant les Mirages, votre voyage aussi bien ici en Inde qu'en Egypte a fait paraître une très grande disponibilité de la France envers ces deux pays pour favoriser l'implantation d'une industrie d'armement moderne à base de technologie française. Alors pourquoi cette coopération poussée avec l'Inde et l'Egypte précisément, peut-on envisager que la France se conduise de cette façon également avec d'autres pays ?

- LE PRÉSIDENT.- Parfaitement, il faut bien commencer par un bout. Nous avons d'ailleurs commencé avec le Mexique dans un type d'accord différent, mais enfin du même ordre, sur l'automobile. C'est donc une démarche générale de la diplomatie française que de favoriser ce type d'accord, bien entendu l'accord avec l'Inde est beaucoup plus prononcé.

- QUESTION.- Non, mais s'agissant d'armement monsieur le Président ?

- LE PRÉSIDENT.- Alors si vous précisez ce terme, oui, nous sommes tout à fait prêts à le faire avec d'autres pays dans lesquels nous avons confiance. Ce n'est pas une confiance indifférenciée.

- QUESTION.- Et pourquoi avez-vous particulièrement confiance dans l'Inde et l'Egypte ?

- LE PRÉSIDENT.- Comme ça, ça se sent ...\

QUESTION.- Quelle est la position de la France à propos d'Israel, de l'OLP et du Proche-Orient en général ?



- LE PRESIDENT.- Résumons : la France souhaite que soit respecté le droit des Etats existants dans la région en question, comme ailleurs. Ce qui veut dire que la France entend faire jouer tous les accords internationaux qui garantissent la vie et la sécurité d'Israël et souhaite que les Etats de la même région reconnaissent cette existence.

- Deuxièmement - ça ne vient pas après, c'est simplement pour l'ordre du discours - je vous dirai que la France défend le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, ce qui pose le problème du peuple palestinien. Il y a là dans la réalité une contradiction historique. Il faut essayer d'en sortir, c'est-à-dire que les Palestiniens puissent disposer d'une terre où ils se retrouveront chez eux, où ils pourront bâtir les institutions qu'ils voudront, donc, feront jouer leur autodétermination, voilà les deux principes qui sont simples à exprimer, difficiles à mettre en oeuvre.

- Pour rechercher une procédure, nous estimons que, - mais nous parlons encore d'une façon très théorique, sachant fort bien les obstacles qui s'opposent à la mise en oeuvre. Il faut qu'il y ait une reconnaissance mutuelle et préalable. Et, je le répète, nous connaissons bien les obstacles qui se dressent devant cette procédure, cette démarche. En attendant, on fait avec ce que l'on a. Donc, nous n'approuverons jamais les attitudes ou les actions qui pourraient attenter à l'existence d'Israël dans les limites du droit international qui lui a été reconnu en 1948 et qui a été défini par une série de résolutions dont les plus fameuses sont la 242 et quelques autres.\

`Suite réponse sur la politique de la France au Proche-Orient`

- Par-rapport au Liban, nous avons désapprouvé l'action d'Israël au Liban, pays qui devrait être souverain et nous avons plus encore désapprouvé l'action militaire sur Beyrouth et particulièrement sur Beyrouth-Ouest, avec la volonté de détruire physiquement l'OLP, en détruisant au passage physiquement bien des vies libanaises. Nous sommes intervenus d'abord dans une résolution proprement française qui s'est trouvée bénéficier de 14 voix sur 15 au Conseil de sécurité `ONU` dont nous sommes membres permanents, avec un seul veto, celui des Etats-Unis d'Amérique. Mais, ce faisant, notre résolution tendait, en premier lieu, à affirmer ou à réaffirmer le droit du Liban à sa souveraineté, à son unité et deuxièmement à estimer que l'OLP, les combattants de l'OLP, devaient avoir la vie sauve, ne pas être exterminés et pouvoir se retirer dans la dignité et troisièmement, en estimant qu'une force d'interposition paraissait nécessaire, au moins une force neutre, qui se mette entre les combattants. Nous n'avons pas été suivis tout de suite, c'est pourtant comme cela que les choses se sont terminées, du moins pour Beyrouth. Je ne dis pas pour le Liban, pour Beyrouth. Ce qui veut dire que les Etats-Unis d'Amérique qui avaient opposé leur veto, ont finalement épousé cette thèse dans la réalité des choses. Ce qui à mon avis, c'est une des raisons, a provoqué l'irritation du chef du gouvernement israélien à l'encontre de la France d'une façon injuste car mes premières paroles publiques, après les événements du Liban, au début de l'invasion du Liban, avaient été de dire qu'il fallait que toutes les armées étrangères quittent le territoire du Liban.

- Voilà, vous connaissez la suite des choses. Tels sont les principes qui nous animent. Nous avons naturellement étudié la proposition du Prince, devenu Roi Fahd et les propositions de Fez, et de l'ensemble des pays arabes et la proposition Reagan et nous gardons en réserve la proposition franco - égyptienne. Toutes ces propositions ne disent pas la même chose, mais impliquent toutes les procédures de négociation. C'est ce qui est important. Donc, nous ne donnons pas notre accord aveugle à l'ensemble des huit propositions de Fez ou à l'ensemble des propositions Fahd. Nous cherchons à avancer sagement. Si la proposition Reagan devait aboutir, tant mieux. Nous ne pensons pas que l'autonomie palestinienne puisse être définie si aisément. Je veux dire que l'autonomie palestinienne, à nos yeux, passe par le consentement des Palestiniens eux-mêmes. Naturellement, ce consentement n'est pas acquis. Voilà rapidement dites, vous me pardonnerez d'être un peu succinct, les propositions qui sont les nôtres.\

QUESTION.- Vous venez d'avoir deux jours d'entretien politique avec Mme Gandhi. Est-ce que vous pouvez nous dire dans quelle mesure il y a eu convergence avec vous ? Si cela est, s'il s'est agi de convergence sur des points précis concrets ou sur de grandes orientations, et, en somme, quelle est votre sentiment après cette nouvelle rencontre avec cette importante dirigeante ?

- LE PRESIDENT.- Notre sentiment mutuel, dès le point de départ de nos conversations, a été simplement de constater : cela va bien entre nous, cela pourrait aller mieux. Cela va bien et il y a

simplement de constater : cela va bien entre nous, cela pourrait aller mieux. Cela va bien et il n'y a pas de contentieux. Nous ne sommes pas antagonistes. Nous partageons généralement là où nous avons des intérêts communs, des positions semblables. La géographie, l'histoire, nos engagements mutuels nous impliquent dans des situations différentes. Nous, du côté de l'Atlantique, l'Inde du côté de l'Asie.

- Mais les convergences sont très grandes et la réalité d'un accord aussi. Donc, ça marche bien. Mais cela pourrait aller mieux. Pourquoi ? Parce que nos échanges sont faibles. Notre démarche a donc été, au-cours de ces entretiens, d'accroître les échanges entre l'Inde et la France sous le bénéfice d'un certain nombre de principes d'action internationale qui ont montré une fois de plus à quel point nous étions en harmonie par-rapport à plusieurs des problèmes que vous avez évoqués, mesdames et messieurs les journalistes : Proche-Orient, etc .. Disons la démarche générale pour arriver à la paix dans le monde et si possible, à parvenir au désarmement.

- Quant aux relations strictement bilatérales, nous avons cherché à leur donner un meilleur contenu. Je crois que la France participe pour 3 % au commerce extérieur indien. Cela pourrait être meilleur. Et encore, sommes-nous bénéficiaires dans la balance commerciale avec ce pays. Ca pourrait être plus fort du côté indien en France, et même beaucoup plus. Les perspectives que nous avons ouvertes sont considérables. Elles ont déjà reçu un commencement d'exécution avec les premiers Mirages `avons` mais aussi - c'est récent, ça date d'aujourd'hui - avec les télécommunications. C'était déjà en jeu, naturellement, mais enfin l'approbation. Et puis, cela va suivre dans de nombreux autres domaines, particulièrement dans le domaine culturel. Je veux dire par là que cela allait bien, il est déjà acquis que cela ira mieux. Nous allons nous efforcer que cela aille beaucoup mieux. Nous sommes, de ce point de vue, sur la bonne voie.\

QUESTION.- (non traduite).

- LE PRESIDENT.- Je vous ai déjà dit que la France n'est pas un pays non aligné sur-le-plan des blocs militaires. Nous déplorons l'existence de ces blocs mais nous faisons partie de l'un d'entre eux parce que nous avons d'abord besoin d'assurer notre sécurité. Voilà ce que j'ai dit. Que pour tout ce qui n'était pas le champ de l'Alliance `Alliance atlantique`, qui n'est pas universel, nous étions un pays dont la démarche était totalement autonome. Voilà ce que j'ai dit, à vous de juger mes propos.

- QUESTION.- ..... si c'est le cas, est-ce qu'il n'y a pas de risque de déséquilibre diplomatique pour la France avec d'autres pays d'Asie ?

- LE PRESIDENT.- Nous cherchons à préserver nos équilibres. Ce qui est vrai, c'est que beaucoup d'affinités et d'intérêts nous portent l'un vers l'autre, l'Inde et la France, c'est vrai. Nous ne voulons pas que cela soit une cause d'antagonisme à naître avec d'autres pays. A qui pensiez-vous ?

- QUESTION.- ... Pakistan, Chine, Japon ...

- LE PRESIDENT.- ... Je vois à peu près. C'est vrai que la démarche indienne par-rapport à l'Afghanistan, par-rapport au Cambodge, peut-être par-rapport à la Chine, n'est pas exactement la nôtre. Il n'a été demandé ni par l'un, ni par l'autre des négociateurs un alignement de l'un sur l'autre. Mais la concertation, des échanges de vues fructueux, la multiplication des échanges, tout cela va contribuer à faire de nos deux pays deux bons compagnons sur la scène internationale. Cela dit, nous ne sommes pas prêts à épouser mutuellement les querelles éventuelles qui pourraient naître pour l'un ou pour l'autre. C'est une question de sagesse. L'Inde se trouve être un très bon partenaire de la France, il devrait l'être plus encore. A aucun moment il n'a été dit que c'était un partenaire exclusif.\